Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-242900660-20261109-2026110907-DE

Pays Fouesnantais
Communauté de Communes

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 NOVEMBRE 2026
A L'HOTEL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 07

L'an deux mille vingt-six, le neuf novembre, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, légalement convoqué le 3 novembre 2026, s'est réuni à l'Hôtel communautaire (salle du conseil) sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF.

La séance commencée à 18 h 30 s'est terminée à 20 h 00.

Cindy BACCON a été élue secrétaire de séance.

Bénodet	*Clohars-Fouesnant*	*Fouesnant*	*Gouesnac'h*	*La Forêt-Fouesnant*	*Pleuven*	*Saint-Evarzec*
Présents						
Anne BOURBIGOT Elisabeth VAN HORNE Mathieu CHUTO Steven BEGOS	Morgane GUENNOU Philippe GOMEZ	Bruno MERRIEN Cécile TABARLY Laure CARAMARO Roger LE GOFF Christine JAN Alain GOSSET Cindy BACCON Jean-Michel PIGUEL LOZAC'H Catherine LE FLOCH	Pierre-Yves GUILLERMOU Béatrice NEDELEC Adrien de TONQUEDEC	Marie-Françoise COSQUERIC Patrick PERES Robert LE NAY	David DEL NERO Corinne MARTIN Mona CASELLINO	René ROCUET Céline SIMONOU Serge SINOU Michel GUEGUEN
Absents excusés						
Stéphane MOREL (procuration à Anne BOURBIGOT)	Arnaud GUYADER (procuration à Morgane GUENNOU)	Laurent LE CAIN (procuration à Laure CARAMARO) Vincent ESNAULT	Séverine COSQUERIC (procuration à Pierre-Yves GUILLERMOU)	David RIVIERE (procuration à Marie-Françoise COSQUERIC) Marie LATTANZIO (procuration à Patrick PERES)	Laurent FRANCHETEAU (procuration à David DEL NERO)	Anne LAVILLONNIERE (procuration à Céline SIMONOU)
Nombre de conseillers présents			**28**	**Nombre de conseillers votants**		**36**

ADHESION AU CENTRE D'INFORMATION CORNOUAILLAIS POUR UN DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE (CICODES)

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG), les services de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais ont besoin de disposer de supports d'animation adaptés pour animer les réseaux de professionnels de l'enfance et de la jeunesse et des actions menées auprès des publics de ces tranches d'âge.

L'adhésion au CICODES, association inscrivant ses actions dans une démarche visant à permettre au plus grand nombre de s'approprier les enjeux culturels et sociaux, s'inscrit notamment dans le champ de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité.

Elle permettrait aux agents de la collectivité d'emprunter des supports d'animation auprès de ce centre de ressources, plutôt que de procéder à l'achat de jeux.

Le montant de l'adhésion s'élève à 100 € pour les collectivités de plus de 10 000 habitants.

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-242900660-20261109-2026110907-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

➔ d'autoriser l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais à l'association CICODES, pour un montant de 100 € ;

➔ d'autoriser Monsieur le président à signer tout document nécessaire à cette adhésion et à procéder au règlement de la cotisation correspondante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus pour copie conforme, et certification du caractère exécutoire de la délibération.

Roger LE GOFF

COMMUNAUTE de COMMUNES du Pays Fouesnantais 11, Espace Kerourgué CS31046 - 29170 FOUESNANT

Président